



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

Publié le

ID : 042-214202079-20230626-DL20230082-DE



FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE FIRMINY
14 RUE DE LA TOUR DE VARAN CS 30140
42700 FIRMINY

Direction générale des Finances publiques
Service de gestion comptable de FIRMINY
14 rue de la Tour VARAN
42700 FIRMINY
Téléphone : 77 61 00 56
Mél. : t042002@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
Affaire suivie par : Laurent BALMONT
Téléphone : 04 77 10 16 80
Portable : 06 18 11 99 71

MONSIEUR LE MAIRE

SAINT CHAMOND

FIRMINY, le 27/04/2023

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Maire

En application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, le comptable doit donner son avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la commune de SAINT-CHAMOND à compter du 1^{er} janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur de vous donner un avis favorable et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application de la M57 par la commune de SAINT-CHAMOND à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;

- l'option pour le référentiel M57 par la commune implique l'adoption du même référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précitées, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Trésorier Principal
P/P Guillaume DAMON
Inspecteur DGFIP